



**Comité départemental Jeunesse au Plein Air
FINISTÈRE**

**« Opération 1^{er} départ en vacances »
2010**

Fiche de demande d'aide financière
(à renseigner par une structure)

Établissement scolaire :

Structure associative

Institution

Nom Prénom de l'enfant :

Nom et profession de la personne de l'établissement de l'association ou de l'institution instruisant le dossier à contacter

Adresse :

..... 

Avis :

Date :

Signature

À adresser à :

Comité départemental JPA - Opération 1^{er} Départ
PLL Rue Lannoc - 29200 Brest



**Comité départemental Jeunesse au Plein Air
FINISTÈRE**

**« Opération 1^{er} départ en vacances »
2010**

Fiche de demande d'aide financière
(à renseigner par la famille)

Nom Prénom de l'enfant :

Age : Classe : Établissement :

Coordonnées de la famille :

Mme, Mr :

Adresse :

..... ☎ (fixe et/ou portable).....

Email.....

Composition de la famille : adultes enfants

Profession des parents :

- ▶ Zone d'origine : zone rurale zone urbaine
- ▶ Catégorie socio professionnelle des parents :
 - Salarié CDI Sans emploi Salarié CT précaire
 - Retraités Autre situation
- ▶ Origine des ressources (plusieurs choix possibles) :
 - Salaires Retraites Assedic
 - Allocations Adulte handicapé RSA RMA
 - Sans aucune ressource
 - Prestations sociales Autres
- ▶ Montant mensuel des revenus : (salaires + pensions + allocations)
 - 0 à 450 € 1001 € à 2000 €
 - 451 € à 1000 € plus de 2000 €(Joindre avis d'imposition ou de non imposition)

Renseignements sur le projet de vacances collectives

Le séjour collectif de vacances devra impérativement avoir fait l'objet d'une déclaration auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports et devra comporter au minimum 4 nuits.

Dates du séjour envisagé : du :/...../..... au/...../..... (4 nuitées minimum)

Lieu :

Coût du séjour :

Nom Coordonnées de l'organisateur du séjour :

S'agit-il d'un premier départ ? OUI NON

Si non, date et organisme du séjour précédent :

Montant des autres aides obtenues

« Bon CAF » : Aide à l'enfance :

Mairie : MSA :

Autres (précisez) :

Reste à charge de la famille :

Date et signature des parents :

*Au regard du coût, des revenus des aides et du montant restant à la charge de la famille une aide individualisée pourra être accordée et versée à l'organisme en déduction du coût du séjour par le comité technique de l'opération dans des délais brefs ; l'organisateur et la famille en seront informés.

Contact et dossiers à adresse à :

Comité départemental JPA
PLL Rue Lannoc
29200 Brest
Tél. : 02 98 03 05 02
